



FC BARCELONA

BASES JURIDIQUES « TIRAGE AU SORT DES ÉQUIPES DE VOYAGE » **(-Saison sportive 2026/2027-)**

BASE 1. LUNETTE.

FUTBOL CLUB BARCELONA, domicilié à la Calle Aristides Maillol, s/n., 08028, Barcelone, et avec le numéro CIF G-08.266.298 (ci-après FC BARCELONE ou le CLUB), en collaboration avec NIKE RETAIL B.V., dont le siège social est situé au Colosseum 1, 1213 NL Hilversum, Pays-Bas, et CIF NL 804300549B01 (ci-après NIKE), organise une action appelée « SORTEIG AWAY KIT » (ci-après « Action ») adressée uniquement et exclusivement aux personnes inscrites ou inscrites dans la plateforme « Culers » accepte de recevoir des informations commerciales sur les produits du FC BARCELONE et/ou de ses entités affiliées (merchandising, billetterie, produits digitaux, etc.) et d'y participer conformément à ces règles.

Parmi les participants, un (1) gagnant sera choisi, via le tirage au sort décrit dans la Base 4a, qui recevra *en récompense un maillot du deuxième maillot correspondant à la saison 26/27.*

Le concours est disponible dans le monde entier

La participation de NIKE se limite à la remise du prix, qui sera décerné par le FC Barcelone, sans être responsable d'aucune autre dynamique liée au développement du tableau.

BASE 2. - PÉRIODE DE PARTICIPATION

La période de participation à l'Action débutera le 24/07/2026 et se terminera le 30/06/2027.

BASE 3. - EXIGENCES ET MÉCANISMES DE PARTICIPATION.

3.1. Toutes les personnes intéressées à participer à l'Action doivent satisfaire aux exigences détaillées ci-dessous :

- 1) Être majeur.
- 2) Compléter l'inscription dans la communauté « Culers », si vous n'en faites pas encore partie.
- 3) Accepter de recevoir des informations commerciales du FC BARCELONE et/ou d'entités associées.
- 4) Participer au tirage au sort conformément à ces règles.

3.2. Cette Action sera active en permanence tout au long de la saison. Par conséquent, les exigences de participation doivent être remplies jusqu'à la fin de la période de participation, et ceux qui ne remplissent pas les conditions de participation au moment du tirage seront disqualifiés.

MÉS QUE UN CLUB

Barcelona
Aristides Maillol s/n
08028 Barcelona, Spain
+34 934 963 600

Ciutat Esportiva - La Masia
Passeig del Canal 32
08970 Sant Joan Despí
+34 934 963 606

New York
250 Park Avenue 20 F
10177 New York
+1 212 299 4621

Hong Kong
Unit 3605, 36th floor,
183 Electric Road,
North Point, Hong Kong
+852 3468 8581



PHILIPS
AMBILIGHT tv



3.3. Sur une base volontaire et optionnelle, les participants peuvent accepter de recevoir des informations commerciales de NIKE, sans que cela ne soit une obligation de participation.

RÈGLE 4. - MÉCANIQUE DU TIRAGE.

4.1. En cas de participation, il ne sera pas nécessaire de tenir le tirage, qui sera automatiquement déclaré annulé. Si une seule (1) personne participe, il ne sera pas nécessaire de procéder au tirage afin d'acquérir automatiquement le statut de gagnant. Ainsi, le prix sera attribué directement, sans besoin de tirage au sort.

4.2. Sinon, il sera nécessaire de tenir un tirage au sort uniquement parmi les personnes ayant correctement inscrit à l'Action sous réserve de ces règles (« Participants »), parmi lesquelles un (1) gagnant en résultera. Par conséquent, les personnes qui ne remplissent pas les conditions de l'Action seront exclues du tirage.

4.3. Les participants se verront attribuer un nombre séquentiel selon l'ordre chronologique de participation, afin d'avoir une plage consécutive de numéros (par exemple de 1 à 50).

4.4. Une fois la période de participation terminée, le tirage au sort sera effectué au moyen d'un système informatique au hasard devant un notaire, qui choisira au hasard un (1) gagnant et dix (10) réservistes.

4.5. Le tirage au sort aura lieu devant un notaire le 13 juillet 2027.

4.6. Une fois le tirage au sort effectué, le notaire clôturera le dossier dans lequel l'identification des gagnants sera enregistrée, ainsi que celle des réservistes, dans l'ordre de priorité établi.

4.7. Dans le cas où l'un des gagnants renoncerait au prix ou ne respecterait pas les exigences établies dans ces bases légales, la première personne sur la liste des réserves bénéficiera du statut de gagnant, et ainsi de suite.

4.8. En participant à cette Action, les personnes qui y participent **ACCEPTENT EXPRESSÉMENT** (i) ces règles et, (ii) qu'en cas de victoire dans l'Action, elles recevront un e-mail, qui servira de preuve, à toutes fins utiles, de la communication effectuée par le FC BARCELONE informant de cette condition. Ce contact aura lieu le jour même du tirage au sort. Dans le cas où il n'est pas possible de contacter le gagnant dans les vingt-quatre heures (24 heures), à compter du moment où la première communication a lieu, pour une raison ou une circonstance échappant au contrôle du CLUB, cette personne perd son droit au prix, qui sera alors attribué à la première personne sur la liste des réserves, etc.

4.8. Le gagnant du prix doit l'accepter ou le renoncer. Dans le premier cas, les instructions fournies par le FC BARCELONE concernant la logistique de livraison doivent être strictement respectées.

MÉS QUE UN CLUB

Barcelona
Aristides Maillol s/n
08028 Barcelona, Spain
+34 934 963 600

Ciutat Esportiva - La Masia
Passeig del Canal 32
08970 Sant Joan Despí
+34 934 963 606

New York
250 Park Avenue 20 F
10177 New York
+1 212 299 4621

Hong Kong
Unit 3605, 36th floor,
183 Electric Road,
North Point, Hong Kong
+852 3468 8581





FC BARCELONA

PRIX BASE 5a.

Le gagnant du tirage recevra comme prix :

- 1 maillot du deuxième maillot de la première équipe de football, qualité stade, correspondant à la saison 26/27.

En cas de renonciation ou de non-acceptation du prix, le gagnant doit le déclarer par écrit. Dans ce cas, le FC BARCELONE précise que le prix mentionné ne peut en aucun cas être échangé contre un autre produit, ni contre sa valeur de rachat, et que le statut de gagnant sera modifié en réserve correspondante.

Le FC BARCELONE enverra le prix à l'adresse postale indiquée par le gagnant et prendra en charge tous les frais d'expédition.

BASE 6.- ACCEPTATION DU PRIX.

Le gagnant, une fois informé de son statut de gagnant, **doit fournir une réponse expresse par e-mail** avant la remise du prix en question, indiquant (i) son acceptation ou (ii) sa renonciation au prix, afin que :

- a) Si l'acceptation est acceptée, le FC BARCELONE peut procéder à l'envoi du prix à l'adresse e-mail et/ou postale indiquée, selon le cas.

En même temps, ils enverront par e-mail un document contenant **l'acceptation expresse** du prix qui leur correspond et leur reçu, déclarant qu'ils n'ont rien à réclamer ou à exiger du FC BARCELONE.

De plus, en cas d'acceptation, le gagnant doit :

- Indiquez votre nom, votre nom de famille, votre numéro de téléphone et votre adresse postale.
- b) En cas de **renonciation ou de non-acceptation du prix**, lorsque vous recevez l'email, vous devez **l'indiquer par écrit**. Dans ce cas, la première personne sur la liste des réservistes à qui le prix sera communiqué et la même procédure sera suivie, et ainsi de suite, bénéficiera automatiquement du statut de gagnant.
- c) Après 24 heures suivant l'envoi de l'email par le FC BARCELONE, sans avoir obtenu de réponse expresse du vainqueur, il sera entendu que le gagnant renonce au prix et que le premier sur la liste des réserves à qui le prix sera communiqué, la même procédure sera suivie et ainsi de suite bénéficiera du statut de vainqueur.

BASE 7.- AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES.

MÉS QUE UN CLUB

Barcelona
Aristides Maillol s/n
08028 Barcelona, Spain
+34 934 963 600

Ciutat Esportiva - La Masia
Passeig del Canal 32
08970 Sant Joan Despí
+34 934 963 606

New York
250 Park Avenue 20 F
10177 New York
+1 212 299 4621

Hong Kong
Unit 3605, 36th floor,
183 Electric Road,
North Point, Hong Kong
+852 3468 8581



PHILIPS
AMBILIGHT tv



Il existe une double responsabilité distincte pour le traitement décrit ci-dessous, et par conséquent chaque partie (FC Barcelone et NIKE) sera responsable de s'occuper de ses droits, des annulations commerciales et de se conformer aux obligations pertinentes des règlements sur la protection des données lorsque cela est applicable.

a) RESPONSABLE DES DONNÉES : Vos données personnelles seront traitées par le FC BARCELONE, avec adresse Calle Arístides Maillol s/n, 08028, Barcelone et NIF G-08266298.

Dans le cas où, volontairement et de manière éventive, les participants acceptent de recevoir des informations commerciales de NIKE, conformément aux dispositions de la Règle 3.3, leurs données personnelles seront traitées par NIKE, avec adresse Colosseum 1, 1213 NL Hilversum, Pays-Bas et CIF NL 804300549B01

TRAITEMENT	OBJECTIFS	BASE DE LÉGITIMITÉ ET PÉRIODE DE CONSERVATION
Acceptation de recevoir des informations commerciales de NIKE	Si vous acceptez, vos données personnelles seront traitées pour recevoir des communications commerciales de NIKE.	Consentement du participant Les données seront traitées jusqu'à ce que vous demandiez à ne pas recevoir d'informations commerciales de NIKE.

b) FINALITÉS, BASES DE LÉGITIMITÉ ET PÉRIODES DE CONSERVATION :

En participant au Sweepstakes, vos informations de compte peuvent être traitées conformément aux éléments suivants :

TRAITEMENT	OBJECTIFS	BASE DE LÉGITIMITÉ ET PÉRIODE DE CONSERVATION
Inscription en tant que membre du Barça et acceptation de recevoir des informations commerciales du FC Barcelone et/ou d'entités associées	Vos données personnelles seront traitées pour gérer votre inscription en tant que Culer (si vous n'êtes pas encore inscrit) et dans les communications commerciales du FC BARCELONE (merchandising, billetterie, produits numériques, etc.) et/ou entités associées En tout cas, comme décrit dans ces Termes Légaux, il sera nécessaire que les personnes participant au	Relation contractuelle et obligation juridique Les données seront traitées jusqu'à ce que vous vous désabonnez en tant que Culer ou demandiez à ne pas recevoir d'informations commerciales du FC BARCELONE. et/ou entités apparentées.

MÉS QUE UN CLUB

Barcelona
Arístides Maillol s/n
08028 Barcelona, Spain
+34 934 963 600

Ciutat Esportiva - La Masia
Passeig del Canal 32
08970 Sant Joan Despí
+34 934 963 606

New York
250 Park Avenue 20 F
10177 New York
+1 212 299 4621

Hong Kong
Unit 3605, 36th floor,
183 Electric Road,
North Point, Hong Kong
+852 3468 8581





FC BARCELONA

	tirage soient enregistrées comme membres du Barça et aient accepté de recevoir des informations commerciales du FC BARCELONE (merchandising, billetterie, produits numériques, etc.) et/ou entités associées, traitement qui sera effectué conformément aux dispositions de la Politique de confidentialité du Club.	
Participation à l'Action	Vos données personnelles seront traitées pour gérer la participation à l'Action, ainsi que pour effectuer toutes les procédures prévues dans ces bases juridiques. Dans le cas où le gagnant est le gagnant, ses données seront traitées pour gérer la communication et la livraison du prix correspondant, et pour respecter toute obligation légale découlant de la remise du prix.	Relation contractuelle et obligation juridique Vos données seront traitées pendant toute la durée de l'Action.

c) COMMUNICATION DES DONNÉES : Vos données ne seront pas transférées, vendues, louées ou mises à disposition d'aucune autre manière à un tiers, sauf aux prestataires de services du FC BARCELONE qui réalisent certaines actions pour le CLUB, mais qui ne traiteront en aucun cas les données à leurs propres fins. Certains de ces prestataires peuvent être situés en dehors de l'Union européenne, comme indiqué ci-dessous.

d) TRANSFERTS INTERNATIONAUX : LE FC BARCELONAIS, en tant qu'entité à projection internationale, dispose de fournisseurs internationaux pouvant fournir ses services depuis l'extérieur de l'UE, il est donc possible que vos données soient traitées en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (par exemple, stockage des données, gestion des demandes d'information ou service client, etc.).

Dans tous les cas, le CLUB veillera à ce que ce traitement des données soit toujours protégé avec les garanties appropriées, qui peuvent inclure :

- Clauses types approuvées par l'UE.
- Certifications tierces.

MÉS QUE UN CLUB

Barcelona
Aristides Maillol s/n
08028 Barcelona, Spain
+34 934 963 600

Ciutat Esportiva - La Masia
Passeig del Canal 32
08970 Sant Joan Despí
+34 934 963 606

New York
250 Park Avenue 20 F
10177 New York
+1 212 299 4621

Hong Kong
Unit 3605, 36th floor,
183 Electric Road,
North Point, Hong Kong
+852 3468 8581



PHILIPS
AMBILIGHT tv



FC BARCELONA

e) DURÉE DU TRAITEMENT : Toutes les informations et données que vous nous fournissez seront traitées conformément à ce qui est indiqué dans la section b) ci-dessus.

À la fin de la période indiquée, le FC BARCELONE gardera les données des vainqueurs dûment bloquées afin de respecter toute obligation légale du CLUB. Le reste des informations obtenues ne sera pas utilisé.

f) EXERCICE DE LEURS DROITS :

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation ou de portabilité en écrivant à l'adresse Carrer Aristides Maillol, N.B., 08028 Barcelone (Espagne), avec la référence « Données personnelles », ou par e-mail à proteccio.dades@fcbarcelona.cat

Si vous avez des doutes, des questions ou des plaintes concernant la manière dont nous traitons vos données personnelles, vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données par e-mail dpo@fcbarcelona.cat ou par courrier à l'adresse Carrer Aristides Maillol, s/n, 08028 à Barcelone (Espagne) avec la référence « DPO ». Si vous ne recevez pas de réponse dans un délai raisonnable (2 mois), vous pouvez déposer une plainte auprès de l'Autorité espagnole de protection des données.

RÈGLE 8. DÉPOSER LES RÈGLES DEVANT UN NOTAIRE.

Les termes et conditions de cette action seront déposés devant un notaire du Collège illustre des notaires de Catalogne.

BASE 9a. ACCEPTATION DES RÈGLES.

Participer à cette Action implique l'acceptation expresse et pleine et sans réserve de :

- a) Ces règles.
- b) La mécanique de la participation et le tirage au sort.
- c) L'utilisation et le traitement des données personnelles des participants selon les termes établis dans ces règles.

En cas de désaccord concernant l'Action et/ou l'interprétation de ces règles, les Tribunaux et Juridictions de la ville de Barcelone seront compétents pour entendre tout litige pouvant survenir, de sorte que les personnes participant à cette Action renoncent expressément à toute autre compétence leur correspondant.

BASE 10A. COMMUNICATIONS DE L'ACTION

Les communications de l'Action, ainsi que le processus de participation, seront décrites sur le site officiel du FC BARCELONE et sur les réseaux sociaux.

MÉS QUE UN CLUB

Barcelona
Aristides Maillol s/n
08028 Barcelona, Spain
+34 934 963 600

Ciutat Esportiva - La Masia
Passeig del Canal 32
08970 Sant Joan Despí
+34 934 963 606

New York
250 Park Avenue 20 F
10177 New York
+1 212 299 4621

Hong Kong
Unit 3605, 36th floor,
183 Electric Road,
North Point, Hong Kong
+852 3468 8581



PHILIPS
AMBILIGHT tv



FC BARCELONA

Le gagnant recevra des communications par e-mail envoyées à l'adresse fournie afin de participer à l'Action et sous réserve de ces règles.

MÉS QUE UN CLUB

Barcelona

Arístides Maillol s/n
08028 Barcelona, Spain
+34 934 963 600

Ciutat Esportiva - La Masia

Passeig del Canal 32
08970 Sant Joan Despí
+34 934 963 606

New York

250 Park Avenue 20 F
10177 New York
+1 212 299 4621

Hong Kong

Unit 3605, 36th floor,
183 Electric Road,
North Point, Hong Kong
+852 3468 8581



PHILIPS
AMBILIGHT tv